

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
11 AVRIL 2006**

Rédacteur : Nathalie Sené

Présents :

Elus :

Michel PAILLEY, Co-Président Elu, Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, Valérie UZANU, Conseillère Municipale, Gérard GELIN, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Niort.

Membres titulaires et membres suppléants :

Jean-Pierre GERVAIS, Chantal LEBRET, Janine GACHIGNARD, Christine LESTABLE, Sylvie MOREAU, Maurice VINCK, Jean-Claude GAUTIER, Jacques LARGEAU, Patrick BAUDIN, Claude POUPIN, Hervé HERAUD, Patrick MARTIN, Jean-Claude ROY, Christophe GERMAIN, Claude ROI, Jean-Marie MACAIRE, Patrick MARTIN.

Agents municipaux :

Jean-Gabriel HERNANDEZ, Directeur Régie Déchets Ménagers, Céline MARTINEZ, Régie Déchets Ménagers, Gérard LABORDERIE, Correspondant Technique des Conseils de Quartier, Annabelle GAUTHIER, Agent Mairie de Quartier de Sainte-Pezenne, Nathalie SENE, Assistante Conseils de quartiers.

Excusé(s) :

Paul SAMOYAU, Adjoint au Maire, Franck GIRAUD, Conseiller Municipal, Joël RENOUX, Conseiller Municipal, Pierre CAILLETON, Laurence VIOT, Sabine SIMON, Gérard GIRARDEAU, Gwenael LE GUILLOU.

Absent(e)s :

M. AILLET, Olivier SIONNEAU, Florence GOUPIL, Henri BOULEGUE.

Ouverture de la séance : 20h45

Michel PAILLEY accueille la délégation de la ville d'Anglet, qui souhaite bénéficier du vécu d'autres villes pour juger de l'intérêt de développer une démarche de démocratie participative.

La délégation accompagnée de Rodolphe CHALLET se compose de : Maylis DE MENDITTE, Première Adjointe déléguée à la jeunesse, Claude OLIVE, Adjoint délégué aux quartiers et aux travaux, Hervé BAYARD, Directeur de Cabinet.

Plan canicule/point sur l'eau : les informations se trouvent dans les dossiers des conseillers.

Objet : Validation du relevé de conclusions du conseil de quartier du 7 février 2006.

Le conseil de quartier vote à l'unanimité le relevé de conclusion.

Objet : Présentation du projet d'aménagement de la Place de la Résistance et de la rue du Moulin d'Ane, par Gérard LABORDERIE.

Rue du Moulin d'Ane, les travaux d'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone et câble) entre les rues du Bijou et Centrale ont commencé le 10 avril. Ils se termineront fin juin 2006. Leur coût global est de 169 000 € dont 50 000 euros financés par le conseil de quartier en mars 2005. Un Info Quartier a été diffusé aux riverains.

Les travaux d'aménagement de la rue du Moulin d'Ane et de la place de la Résistance se dérouleront en deux tranches. La première tranche comprend la place de la Résistance et le tronçon de la rue du Moulin d'Ane compris entre la place et la rue Centrale. La deuxième concerne la rue du Moulin d'Ane, de la place à la place du Bijou. Les trottoirs seront en béton désactivé, les bordures en pierre, la chaussée en enrobé. En venant de la place du Bijou la chaussée sera rétrécie avec circulation alternée réglée par panneau indiquant le sens prioritaire de la circulation, pour réduire la vitesse.

Place de la Résistance : la rue et la place ne feront qu'un seul espace, où voitures, piétons et cyclistes se côtoieront. La zone sera limitée à 30 km/heure. L'espace dédié aux piétons sera bordé par des potelets. Trois arbres seront plantés, des bancs installés au ras de la salle des fêtes ainsi qu'un bac à fleurs à chaque extrémité de la place. Le coût du projet (travaux de voirie et réseaux divers) de la première tranche est de 137 000 euros pris sur le budget général de la ville. Le coût de la deuxième tranche s'élève à 60 000 euros. S'agissant d'une demande du Conseil de quartier non prévue dans le projet initial, il lui est proposé d'en assurer le financement. Les travaux débuteront mi-juin 2006. Ils seront interrompus les deux premières semaines de juillet pendant le démontage du Pont Belley ainsi que les 3 premières semaines d'août pour cause de congés des entreprises et se termineront fin septembre.

Le planning de ces travaux et celui concernant le démontage du pont provisoire et la construction du pont définitif de Surimeau ainsi que celui relatif à la réalisation préalable d'une conduite d'eau potable entre le pont et la rue du Haut Surimeau ont été coordonnés en fonction des impératifs techniques et logistiques de ces chantiers. La conduite d'eau potable sera mise en place avant le démontage du Pont du 9 mai au 30 juin 2006. Le nouveau pont sera construit de mi-juillet à fin octobre 2006. Le pont sera donc fermé du 9 mai à fin octobre 2006.

Réponse Mairie/Proposition Conseil.

Rue du Moulin d'Ane/Place de la Résistance :

- Y a-t-il un accès pour les cyclistes (pistes cyclables) ?

Pas spécialement, il s'agit d'un espace partagé où automobilistes, cyclistes et piétons cohabiteront sur la place.

- Il est regrettable que le projet n'ait pas pris en compte les pistes cyclables.

Rue du Moulin d'Ane/Pont de Surimeau :

- La durée globale des travaux est longue (six mois).

Rue du Moulin d'Ane (deuxième tranche, 60 000 euros) : le conseil de quartier est favorable, avec une abstention, pour le financement. Une fiche de proximité est établie ce soir.

Objet : Présentation du projet de la déchetterie du Vallon d'Arty (Nicole GRAVAT, Jean-Gabriel HERNANDEZ, Gérard GELIN, Céline MARTINEZ).

Il y aura onze quais (papiers, bois, déchets verts, ferrailles, cartons ...). L'accès et la sortie seront séparés pour les poids lourds et les usagers. La future déchetterie se trouvera à l'extrémité Nord vers la Route de Serigny.

Planning de réalisation des travaux :

- fin avril 2006 (lancement du marché des travaux),

- septembre 2006 (attribution du marché).

- février 2007 (réception des installations),

Montant des travaux : 600 000 euros.

Une nouvelle visite sera proposée au conseil de quartier quand la déchetterie sera construite (la date sera fixée quand les travaux seront terminés).

Réponse CAN/Proposition Conseil.

- La rue de Buffevent est toujours empruntée par les poids lourds et par les engins agricoles.

La création de la déviation Nord permettra aux poids lourds de ne plus passer par cette rue. Les engins agricoles n'ont pas d'autre choix que d'emprunter la rue.

- La déchetterie sera-t-elle équipée pour recevoir des ordinateurs, téléviseurs et autres appareils électroniques obsolètes ?

Oui.

- Est-ce que l'accès à la déchetterie sera gratuit ?

Oui pour les particuliers

- Les habitants de la Communauté d'Agglomération de Niort auront-ils accès à la déchetterie ?

En théorie oui, soit environ 100 000 habitants, mais en pratique ils iront à celle près de chez eux.

- Le système du badge sera-t-il renouvelé ?

Non car il faudrait équiper les 100 000 habitants de la CAN.

- Il avait été proposé que la déchetterie soit fermée le dimanche après-midi. Le conseil de quartier est favorable avec deux abstentions. Une fiche de proximité est établie ce soir.

La CAN est ouverte à la réflexion sur le sujet.

- Pourrait-il y avoir un accès unique par la Route de Coulonges ?

- Pourrait-on supprimer le panneau indiquant la déchetterie, route de Nantes, à l'entrée de la rue de Buffevent ?

- Attention, la Route de Coulonges est déjà saturée et va connaître encore plus de trafic avec le passage des poids lourds et la construction de lotissements à venir.

- Le quartier subit toujours les odeurs même à cette période de l'année, d'où viennent ces odeurs ?

Le compost n'est pas forcément à l'origine de ces odeurs, il est difficile d'identifier d'où elles proviennent.

Objet : Point sur les travaux des commissions.

Jean-Pierre GERVAIS indique qu'il a le sentiment que certains conseillers ne sont pas actifs dans les commissions qui fonctionnent au ralenti. Il fait remarquer qu'il y a quelques absents parmi les conseillers ce soir.

➤ Commission Equipement/Bâtiment/Urbanisme (rapporteur Maurice VINCK) :

- Maison des Associations (visite le 2 mars) : les box ont été attribués, les associations et les services de la mairie doivent rentrer en contact pour les contrats. Il est proposé qu'un box reste libre pour les besoins de ceux qui réservent les salles. Le besoin en équipement des salles a été déterminé, le devis estimatif est joint dans les dossiers. Le devis s'élève à 18 000 euros, s'ajoute 1 200 euros pour le plan de travail qui ne figure dans le devis. Soit un total de 19 200 euros.

Le nom n'a pas encore été décidé par la commission, plusieurs idées sont pressenties « Maison des Associations de Sainte-Pezenne » ou « Espace Associatif Pexinois ». La commission souhaite qu'une plaque soit posée côté placette en l'hommage de Robert GOUTEFANGEA.

- Salle des fêtes : les chaises ont été comptées, 48 au balcon, 225 chaises pour la salle, il reste 60 chaises à commander (50 euros l'unité).

Réponse Mairie/Proposition Conseil.

- Maison des Associations : *en ce qui concerne l'équipement des deux offices une seule plaque chauffante par office est proposée, cela ne répond pas aux besoins des associations. Le montant d'une seule plaque est de 32,17 euros; il serait plus judicieux de prévoir 300 euros pour rajouter une plaque à 4 foyers. Soit un total de 19 500 euros.*

Est-ce normal que le conseil de quartier finance l'équipement car la Maison des Associations est ouverte à toutes les associations niortaises ?

C'était prévu dans le projet pour que les associations s'approprient le lieu.

Le conseil de quartier est favorable (une abstention) pour le financement à hauteur de 19 500 euros, une fiche de proximité est établie ce soir.

- Salle des Fêtes (60 chaises supplémentaires) : le conseil de quartier vote à l'unanimité le financement à hauteur de 3 200 euros. Une fiche de proximité est établie ce soir.

➤ Commission Entretien/Aires de Jeux/Espaces Verts/Environnement (rapporteur Christophe GERMAIN), le compte-rendu du 13 février et du 28 mars 2006 sont joints dans les dossiers :

- Sentiers de Sainte-Pezenne : la commission propose l'établissement d'une fiche de proximité concernant la pose de six bancs, de deux tables et d'une poubelle.

- Fontaine des Amourettes : la visite a eu lieu le 4 avril. Les participants ont pu se rendre compte de l'état de vétusté de la construction. La commission souhaite qu'une fiche de proximité soit établie demandant la rénovation de l'édifice en pierres avec pose d'une grille en fer forgé permettant de voir l'intérieur de la fontaine et semblable à celle de la fontaine des morts. Le sentier étroit et escarpé conduisant à la fontaine étant difficilement accessible, son élargissement et son aménagement sont également demandés.

- Illuminations de Noël : elles sont placées uniquement dans le « centre » et pas dans les nouveaux lotissements. Les habitants considèrent ces décorations peu réussies par rapport aux années passées.

- Aménagement de l'ancienne cour d'école de l'ancien groupe scolaire Jacques Prévert : il est proposé un espace non accessible pour les voitures (sauf pour des raisons de sécurité, pompiers...) mais avec possibilité de passage pour les vélos, piétons depuis la Place Henri Lambert, un espace clôturé le long des sentiers, un garage à vélos, des jeux pour les enfants de 0 à 10 ans, des tables de ping-pong et une piste de skate-board.

- Aménagement de la Place Henri Lambert : il est souhaité des toilettes publiques, des bancs, l'augmentation des places de stationnement, la réservation de deux places « handicapées » à l'entrée du passage handicapé de la Maison des Associations, le déplacement du kiosque près du panneau de départ des sentiers et l'agrandissement du parking sur quelques mètres (prendre en compte le demi-tour du bus).

Réponse Mairie/Conseil.

- Sentiers de Sainte-Pezenne : une fiche de proximité est établie ce soir. Pour information, les corbeilles seront posées la semaine 16. Le mobilier doit s'intégrer au cadre des sentiers.

- Fontaine des Amourettes : une fiche de proximité est établie ce soir. Ce dossier sera un projet pour 2007.

- Aménagement de l'ancienne cour d'école de l'ancien groupe scolaire Jacques Prévert/Place Henri Lambert : *en ce qui concerne la piste de skate board (ancien groupe scolaire Jacques Prévert), il en existe une à Niort et elle présente de nombreuses contraintes (bruit, accident), il n'y aura donc pas d'autre piste à Niort.*

La commission va réfléchir pour prévoir une autre activité pour les adolescents.

Les aménagements de l'ancienne cour d'école de l'ancien groupe scolaire Jacques Prévert et Place Henri Lambert sont liés. Ils pourraient faire l'objet d'un projet pour 2007.

Les propositions émises par les commissions pour les deux aménagements vont être transmises à l'architecte.

➤ Commission Circulation/Sécurité/Voirie (rapporteur Jacques LARGEAU) :
Rue de la Verrerie : une pétition a été faite, les piétons rencontrent des difficultés pour circuler à cause notamment des ambulances qui roulent vite.

Objet : Questions diverses.

- Comité consultatif circulation/stationnement/pistes cyclables/dénomination de voies/urbanisme : Hervé HERAUD, volontaire.
- Est-il possible de prévoir pour 2007, une réflexion sur la Route de Coulonges ? Le conseil de quartier souhaite la présence de Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire pour évoquer ce sujet.
- Lycée Horticole : lors de la visite du 8 mars les jeunes ont présenté leur projet de réaménagement. Le lycée ne souhaite plus gérer ce terrain, cependant il appartient au Conseil Général. Le projet est intéressant mais certains points juridiques restent à l'étude.
- Projet Environnement du Conseil Municipal Enfants : le CME a comme projet d'équiper tous les aires de jeux publiques d'un panneau. Valérie UZANU nous donnera toutes les informations nécessaires au prochain conseil de quartier.

Fin de la séance : 23h30

Informations complémentaires non évoquées en conseil de quartier :

BUREAUX (20h30, Mairie de Quartier) :

Mercredi 26 septembre, date à confirmer

Mercredi 22 novembre,

CONSEILS DE QUARTIER (20h30, Salle des Fêtes)

Jeudi 12 octobre,

Mardi 19 décembre,

PROCHAINES REUNIONS

BUREAU

Jeudi 18 mai, 20h30, Mairie de Quartier de Sainte-Pezenne

ASSEMBLEE DE QUARTIER

Mercredi 7 juin, 20h30, Salle des fêtes de Sainte-Pezenne